

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **85 (1949)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

---

### SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** Vaud: *Fonctionnaires trop coûteux.* — *A l'honneur.* — *Noël à Echichens.* — *Soirée à l'E. N.* — *Concours de l'E. N.* — *Echallens.* — *Morges.* — *A.V.M.G.* — Genève: *Assurance-accidents.* — *U. A. E. E.: Remerciements.* — *Société genevoise de T. M.* — Neuchâtel: *Jubilés.* — *Un départ aux Bayards.* — Jura: *Un décès.* — *Journaux scolaires.* — Communiqué: *Education,* — *Mise en garde.*

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** *La révolution scolaire hongroise,* — Georges Annen: *Le livre de lecture est-il responsable?*

---

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

#### FONCTIONNAIRES TROP COUTEUX

Quelques-uns d'entre nous ont lu avec déception certaine chronique du Pays-d'Enhaut relatant la séance du Conseil communal de Château-d'Oex où furent étudiés les budgets pour 1949.

Si l'auteur s'en prend aux députés qui adoptèrent le statut des fonctions publiques qui augmente les charges des communes, nous comprenons que la mauvaise humeur des conseillers de Château-d'Oex s'adresse surtout aux membres du corps enseignant; ce sont les seuls fonctionnaires dont le traitement de base (plus les deux tiers de la partie mobile) est versé par les communes.

C'est toujours la même rengaine, la même jalousie à l'égard de ceux qui gagnent leur vie par l'effort de leur raisonnement plutôt que par celui de leurs muscles. Mais quand on constate que c'est à Château-d'Oex que l'on reprend ce refrain-là, on ne se frappe pas, car on sait que là-haut on a une façon étonnante d'apprécier l'effort intellectuel; on se souvient que, il y a quelques années, cette commune avait proposé, sans le moindre humour, que le corps enseignant renonce à son traitement pendant les vacances.

Nous sympathisons avec nos collègues de ce village qui, semble-t-il, rencontrent peu de compréhension, parmi les membres de leurs autorités tout au moins. Lorsqu'enfin le corps enseignant aura obtenu d'être rétribué entièrement par l'Etat, il sera à l'abri de ces attaques plus désagréables que dangereuses.

M. Mt.

#### A L'HONNEUR...

A l'unanimité, le Conseil général de Provence vient de décerner la bourgeoisie d'honneur à notre ancien collègue, William Merminod, et à son épouse. William Merminod a accompli toute sa carrière dans cette grande commune située à l'extrémité nord du canton, à la tête de la

classe de la Nouvelle-Censière, de 1911 à 1914, puis au village, de 1914 à fin septembre 1948.

Ce fut un excellent maître, ferme, bon, compréhensif, auquel ses anciens élèves sont restés très attachés, ainsi qu'un collaborateur dévoué des autorités et des sociétés locales. Ce fut en outre un collègue aimable, serviable autant que modeste, que, malheureusement, les circonstances de la vie ne ménagèrent pas.

Tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître ou de collaborer avec lui se réjouissent de la nomination flatteuse... et plutôt rare !... dont il est l'objet, et lui adressent de chaleureuses félicitations.

V. Lyon.

### NOËL A ECHICHENS

Comme chaque année, le comité de la S.P.V. a été représenté au Noël d'Echichens par un de ses membres. Pour la première fois, le nouveau directeur, M. Besson, accueillait les nombreux amis de l'Asile et les voisins venus entendre les chants et les déclamations des petits pensionnaires.

Nous avons eu du plaisir à voir avec quelle spontanéité et quel entrain les enfants jouaient, chantaient et récitaient. Nos collègues qui les avaient préparés, Mlle Baatard et M. Eperon, méritent de vives félicitations pour avoir su choisir ce qui convenait le mieux à leurs élèves et pour être parvenus à un si joli résultat. Les chansons françaises, en particulier, courtes et simples, furent rendues avec finesse par ces garçons.

Au cours de son allocution, le président du comité, M. André, député, a dit combien l'Asile compte sur la S.P.V. et à quel point il apprécie la part qu'elle prend dans la gestion de cette institution.

Nous souhaitons comme M. André que des liens toujours plus nombreux se créent entre l'Asile rural et la S.P.V., sa marraine.

M. Mt.

### SOIRÉE DE L'ÉCOLE NORMALE

Invité par nos futurs collègues à assister à la soirée de l'Ecole Normale, le Comité a accepté avec empressement sachant tout le plaisir que l'on y trouve toujours.

La première partie du programme était composée d'œuvres musicales fort différentes qui toutes furent très appréciées. En ouverture, une partie de l'orchestre de l'école, dirigé par un élève, exécuta une composition de celui-ci, « Sarabande, menuet et gavotte », et nous n'étions pas peu fiers de penser que ce jeune talent serait bientôt dans nos rangs !

Sous la direction de M. Piguët, le chœur mixte chanta du Doret, du Kaehlin et aussi une exquise Ariette de S. Rosa. L'orchestre complet joua un Concerto de Corelli sous l'entraînante direction de M. Desarzens. Enfin deux chœurs de jeunes filles charmèrent le public autant par la finesse de l'exécution que par la qualité des voix. Il y eut encore un ballet exécuté par les élèves de la section enfantine.

Dans la seconde partie, une comédie en trois actes de Molière fut enlevée par les jeunes filles de seconde dont quelques-unes jouèrent en travestis, les jeunes gens ayant été empêchés d'apprendre leurs rôles à cause d'un malencontreux examen. L'excellente diction de nos futures collègues, leur charmante spontanéité, leur gaîté redonnèrent à l'Amour médecin une fraîcheur nouvelle. Chacun apprécia d'entendre, dite avec tant d'aisance, la savoureuse prose du grand Molière.

Cette soirée fut donnée deux soirs de suite car l'Aula n'aurait pu recevoir tous les parents et amis des normaliens. Ceux-ci ont l'intention de répéter leur programme en janvier au bénéfice de l'institution de Serix. Nous espérons qu'ils feront de nouveau salle comble.

M. Mt.

### CONCOURS DE L'ECOLE NORMALE

Jeudi 23 décembre, les prix suivants ont été décernés pour les travaux de concours présentés en 1948 :

*Psychologie* : M. Claude-Henri Forney, 1 G. (1er prix).

*Pédagogie* : Mlle Yvonne Yersin, inst. (2e prix).

*Français* : M. Gilbert Félix, 1 G. (1er prix avec félicitations) ; Mlle Liliane Junod, 3 F. (3e prix).

*Histoire* : M. Raymond Pointet, 3 G. (1er prix).

*Sciences* : M. Gilbert Jaques, 2 G. (1er prix avec félicitations) ; Mlle Simone Pulfer, 3 F. (2e prix) ; M. Jacques Sénéchaud, 3 G. (3e prix).

*Dessin* : Mlle Madeleine Pilet, 1 F. (1er prix avec félicitations) ; M. Eric Tappy, 3 G. (2e prix).

*Modelage* : Mlle Esther Duby, inst., (1er prix).

*Chant* : Mlle Yvette Meuwly, 3 F. (1er prix).

*Violon* : M. William Bonnet, 1 G. (2e prix) ; M. Daniel Baatard, 3 G. (1er prix) ; M. Albert Gibaud, 3 G. (2e prix) ; M. Pierre Reymond, 3 G. (3e prix).

*Cartonnage* : M. Charles Zahn, 3 G. (2e prix).

**Echallens. — Réunion pédagogique.** — La section S.P.V. du Talent a eu son assemblée d'automne le 4 décembre à Echallens, sous la présidence de M. Clavel, Villars-Tiercelin, localité qu'il vient de quitter pour Montreux.

La partie administrative est rapidement enlevée et M. Pittet, Villars-le-Terroir, est désigné comme vice-président, tandis que M. Guignard, Penthéraz, « dévice » et passe à la présidence.

Son premier devoir est de remercier sincèrement M. Clavel pour son activité et rappelle ensuite qu'une conférence aura lieu, en février, par M. Gagnebin, sur « L'origine de l'homme ».

Pour compléter et agrémenter cette réunion, la parole est donnée à M. Joran, Bottens, pour traiter ce sujet : « La graphologie au service de l'éducateur », sujet captivant, accompagné d'exemples pratiques et vécus, en partie mis au tableau noir, tous utiles à l'enseignement. M. Joran est vivement applaudi et remercié.

En fin de séance, des prospectus sur le village d'enfants de Silvi Marina, sur l'Adriatique, sont distribués à chaque village avec la recommandation de continuer la collecte du « Sou hebdomadaire » en faveur de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants. H. P.

**Morges.** — *Chœur mixte* : reprise des répétitions, le lundi 17 janvier à 17 h. 30, au Central. Partie administrative importante : présence indispensable.

*Stamm* : vendredi 21 janvier, à la Couronne.

### ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

L'A.V.M.G. organise à l'intention du corps enseignant un cours de patinage de cinq séances à la patinoire de Montchoisi, à Lausanne.

Première séance : lundi 24 janvier à 20 h., rendez-vous devant la patinoire.

Finance de cours : Fr. 6.— pour les non-membres de l'A.V.M.G.

Frais de voyage : la moitié des frais de voyage sera remboursée aux membres de l'A.V.M.G.

Inscription : S'inscrire auprès de M. Schlageter, ch. des Aubépines 23, Lausanne (tél. 4 80 62), jusqu'au mercredi 19 janvier.

*Le président de la C. T. : N. Yersin.*

#### AUX MEMBRES DE L'A.V.M.G.

Au seuil de l'an nouveau, nous vous présentons nos vœux les meilleurs.

En 1948, l'A.V.M.G. a organisé et subventionné des week-end à skis, des cours de printemps à Bretaye et à la cabane Britania, un cours de patinage à Lausanne et un cours de natation et jeux à Mâcolin. Nous espérons faire mieux en 1949, et comptons sur votre appui moral et financier.

Vous recevrez, au début de janvier, un remboursement auquel nous vous prions de réserver bon accueil. D'aucuns s'étonneront de l'augmentation de la cotisation. Nous y avons été contraints par l'augmentation en 1948 déjà, de notre contribution à la caisse centrale (4 fr. 50 sur 5 fr. 70, abonnement au journal et frais compris).

Les collègues vaudois qui, comme nos membres, désirent être tenus au courant de l'organisation de nos cours peuvent, sans frais, demander leur adhésion au sein de l'A.V.M.G. en versant 5 fr. 50 au C. C. P. II 1373.

Avec nos salutations cordiales,

*Le comité.*

### GENÈVE

#### ASSURANCE-ACCIDENTS

##### Avis très important

Emue par les déficits successifs et progressifs de ces six dernières années, la direction générale, à Winterthour, a proposé à l'U. I. G. des mesures draconiennes destinées à améliorer la marche de notre contrat

d'assurance et à assainir la situation. Elle demandait qu'à partir du 1er janvier 1949 nos assurés eussent à supporter les frais de retenue de traitement pour les six premiers jours après l'accident. Considérant la façon anormale dont la comptabilité du D. I. P. calcule nos retenues journalières de traitement, cette mesure aurait coûté aux victimes d'un accident non professionnel une somme de 228 à 348 francs.

A la suite d'une discussion — très courtoise d'ailleurs — entre l'agent général de la « Winterthour » à Genève et le délégué de l'U. I. G., nous sommes arrivés à un compromis qui ne nous satisfait qu'à moitié, mais qui réduit de 50 % les exigences de la direction générale. En conséquence, dès le début de cette année, les collègues victimes d'un accident non professionnel supporteront à leurs frais les trois premiers jours d'absence avec retenue de traitement. Cette mesure qui frappera tous nos assurés sinistrés n'est que transitoire ; toute la question d'assurance-accidents (prestations de la compagnie, taux des primes, nature des accidents), sera discutée à nouveau à fin 1950, c'est-à-dire à l'échéance du contrat actuel qui a déjà été modifié deux fois.

D'autre part, nous nous permettons d'attirer l'attention de certains collègues, qui presque chaque année ont leur petit accident, sur le fait qu'ils sont en partie responsables de la marche déficitaire de notre contrat et des mesures spéciales que la « Winterthour » est obligée de prendre aujourd'hui pour se couvrir. Nous espérons que les nouvelles dispositions limiteront le nombre des accidents, ce qui assainirait rapidement la situation et permettrait le retour à un « modus vivendi » plus avantageux pour nous.

Dès qu'ils auront reçu de la comptabilité du Département leur fiche de traitement 1949, tous nos assurés voudront bien communiquer (confidentiellement) le montant de leur traitement annuel au soussigné qui se tient à leur disposition pour tout renseignement concernant l'assurance-accidents.

Ed. Gaudin, 34, Servette. Tél. 2 30 73.

#### U. A. E. E.

#### REMERCIEMENTS

Le Comité de l'Amicale tient à remercier très chaleureusement toutes les collègues qui ont pris part à l'organisation de la fête de l'Escalade.

#### SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL

##### I. COURS DE COUPE ET COUTURE (personnel)

*Programme* : emploi d'un patron (confection d'une jupe et d'un chemisier).

*Dates* : février-mars 1949.

*Nombre de séances* : 6 à 8 de 2 h. chacune.

*Local* : salle de couture (No 1) de l'école du Bd James Fazy.

*Maîtresse de cours* : Mlle Depierraz.

*Conditions* : Membres de la S.G.T.M. Fr. 10.—, autres personnes Fr. 14.— \*.

*Apporter* : Patrons d'une jupe et d'un chemisier, épingles, aiguilles, craie tailleurs, tout le nécessaire pour coudre.

\* \* \*

## II. COURS DE COUTURE (adapté à l'enseignement)

*Programme* : Etude de patrons simples pouvant être utilisés dans les classes primaires (tabliers, barboteuses, combinaisons, chemises de nuit).

*Dates* : mars-avril 1949.

*Nombre de séances* : 3-4 de 2 h. chacune.

*Local* : salle de couture (No 1) de l'école du Bd James Fazy.

*Maîtresse de cours* : Mlle Depierraz.

*Conditions* : Membres de la S.G.T.M. Fr. 5.—, autres personnes Fr. 9.— \*.

*Apporter* : Papier, règle métrique, crayon, gomme, ciseau.

\* \* \*

*Inscriptions* : Pour les deux cours, s'inscrire jusqu'au *samedi soir 22 janvier 1949*, auprès de notre collègue L. Dunand, Miremont 31b., tél. 5 64 67, en indiquant le cours choisi.

Une séance d'information fixera les dates et heures des deux cours ; elle aura lieu le *mardi 25 janvier 1949*, à 17 heures, salle de couture de l'école du Bd James Fazy.

\* *Nota.* — La qualité de membre de la S.G.T.M. s'acquiert en versant le montant de la cotisation annuelle (Fr. 2.—) au c.c.p. I. 5032, Société genevoise de travail manuel, Genève.

*Le Comité.*

## NEUCHÂTEL

### JUBILÉS

Ensuite du récent arrêté du Conseil d'Etat, un certain nombre de collègues ont été, en fin d'année, l'objet de manifestations de la part des autorités, en raison de leurs vingt-cinq ans ou plus d'activité dans les écoles publiques.

Le Département de l'instruction publique, représenté par l'inspecteur des écoles de l'arrondissement, ainsi que les délégués des commissions scolaires ont apporté aux titulaires dont les noms suivent les remerciements mérités par leurs longs et fidèles services et leur ont exprimé des vœux sincères pour l'avenir. Tous les jubilaires ont reçu le souvenir prévu par l'arrêté du gouvernement.

A *Bevaix*, Mlle *Marthe Touchon*, pour 40 ans de service, reçoit le couvert aux armes de l'Etat.

A *St-Aubin*, ont été fêtés : Mlle *Laure Beaulieu*, pour 35 années d'enseignement ; Mlle *Bluette Matthey*, pour 30 années ; M. *Emile Wuthier*, pour 30 années.

A *Villiers*, M. *Adolphe Amez-Droz*, pour 25 années.

Enfin, M. *Léopold Berner*, inspecteur, membre actif de la S. P. N. a, lui aussi été l'objet de la gratitude du département pour 25 ans passés au service des écoles neuchâteloises.

A tous, nos bons vœux et nos vives félicitations.

S. Z.

## UN DÉPART AUX BAYARDS

Nous avons appris avec regret la démission, pour raison de santé, de Mlle Alice Dubois, institutrice.

Pendant dix-sept ans, elle a donné à l'école tout son cœur et sa courageuse volonté. La maladie l'oblige aujourd'hui à interrompre une carrière particulièrement féconde.

Qu'elle trouve ici l'expression de nos souhaits les plus fervents pour une amélioration de sa santé.

S. Z.

JURA

## UN DÉCÈS

A Lausanne vient de s'éteindre M. Edouard Guerne, ancien maître au progymnase de Delémont. Le défunt y enseigna les mathématiques pendant 40 ans, après avoir été « régent » successivement à Lamboing et à Roches. C'est un excellent pédagogue qui s'en va. Aussi bien l'« Educateur » et la SPJ adressent-ils leur vive sympathie aux familles en deuil. Que le souvenir de cet homme jovial demeure vivant dans la mémoire de ses collègues et de ses anciens élèves !

## JOURNAUX SCOLAIRES

Nos lecteurs connaissent déjà l'« Ecureuil » et l'apprécient beaucoup. Voici qu'ont vu le jour : « Main dans la Main » et « Petites Glanes », de la communauté scolaire de Cormoret ; « Joie et Travail », des coopératives scolaires d'Orvin ; « Avec le Sourire », d'une équipe de rédacteurs en herbe de Reconvilier.

Nous serons heureux d'en signaler d'autres et de saluer ces initiatives. A qui le tour ? Qui nous renseignera ?

Nous n'avons pas l'intention de faire de la propagande !...

Reber.

COMMUNIQUÉ

## EDUCATION

Une intéressante rencontre a eu lieu samedi 4 décembre à Lausanne. A l'occasion de l'assemblée du Groupe Romand d'Etudes Pédagogiques (GREP) et de la section suisse de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle, ces deux associations, réunies sous la présidence de M. William Perret, de Neuchâtel, ont amorcé une collaboration des plus heureuses avec l'œuvre des SEPEG (Semaine d'Etudes pour l'Enfance victime de Guerre) dirigée par le Dr Oscar Forel, de St-Prex, lequel a pris une part importante et distinguée à l'assemblée. On notait la présence de M. le Dr Ad. Ferrière, le dévoué rédacteur du Bulletin de la Ligue et du GREP.

Deux personnalités, Mlle Eba Flamini, secrétaire du « Movimento di collaborazione civica », de Rome, et M. Hardi Fischer, jeune pédagogue très averti des problèmes de l'éducation dans divers pays et en Allemagne en particulier, ont retenu l'attention des assistants.

Mlle Flamini, commentant un film sur des colonies d'enfants de son pays, a décrit la situation souvent tragique de l'écolier et du pédagogue

dans l'Italie du Sud. C'est là que l'œuvre des SEPEG (à Naples exactement) se propose une action en mai 1949 et c'est pour cette action que le GREP et la Ligue se proposent d'offrir leur appui, appui qui fera incessamment l'objet d'une étude approfondie.

M. Fischer, rentrant d'un voyage en Allemagne où il lui a été donné de parler, de discuter avec de nombreux pédagogues et étudiants, a fait part de ses espoirs et de ses inquiétudes quant à l'orientation des idées et des tendances en matière d'éducation ; la complexité du problème de réformation des mentalités se double des difficultés créées par les interférences politiques.

Les deux exposés ont été suivis d'entretiens auxquels ont pris part des personnalités du monde pédagogique et médico-pédagogique venus de Suisse romande et de Suisse alémanique.

Parmi les conclusions formulées à l'issue de cette importante rencontre, notons celle-ci : la tranquillité relative dont a joui la Suisse durant la dernière guerre a permis à ses pédagogues et à ses psychologues de mettre au point de nombreuses études et de poursuivre leurs recherches. Le produit de ces travaux peut et doit être offert aux pays que la guerre a ravagés ; ces derniers, par contre, où tant d'institutions ont été détruites, ont pu ou plutôt dû repenser à neuf maints aspects pratiques des mêmes problèmes ; la nécessité les a poussés à des solutions hardies et souvent géniales ; et c'est dans ce domaine du renouvellement des institutions et même des points de vue que les Suisses peuvent apprendre de l'étranger ; quand donc nous parlons d'aide à l'étranger, c'est bien dans ce domaine d'échanges qu'il s'agit, opération dont il serait aussi oiseux qu'impossible de vouloir établir la balance. Des autorités scolaires ont honoré de leur présence cette rencontre. Elle se termina par un souper en commun.

### MISE EN GARDE

La Commission romande pour le développement du cinéma scolaire et la *Centrale du film scolaire* à Berne, dans le but d'épargner aux instituteurs et autres personnes intéressées des surprises désagréables, et pour éviter tout malentendu, tiennent à attirer leur attention sur le fait que l'organisation sus-mentionnée n'a plus de *représentant attitré* en Suisse romande depuis l'automne 1947. Les instituteurs désireux d'entrer en relations avec la Centrale du film scolaire sont priés de s'adresser à :

M. Barbey : La Forclaz. — Glaus : Valeyres s/Ursins. — Pahud : Payerne. — Pécoud : Fontaines. — Sauvain : Cormoret. — Yersin : Fey. — Ziegenhagen : Le Mont s/Lausanne. — Zürcher : Neuchâtel (tous instituteurs).

La Centrale du film scolaire décline toute responsabilité pour les engagements conclus abusivement par d'autres personnes sous le couvert de son nom.

*La Commission romande.*

*La Centrale du film scolaire.*

---

Membres de la S.P.R., favorisez de vos achats les annonceurs de votre organe corporatif.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### LA RÉVOLUTION SCOLAIRE HONGROISE

Seul le mot de révolution peut convenir à caractériser les réformes extrêmement profondes de tout le système scolaire hongrois intervenues au cours de ces deux dernières années.

La loi sur la nationalisation des écoles confessionnelles votée par l'Assemblée nationale en juin 1948 a fait passer sous le contrôle de l'Etat 2797 écoles catholiques, 1097 écoles de l'Eglise réformée, 385 écoles de l'Eglise évangélique et quelques écoles orthodoxes grecques et israélites, représentant le 62 % de l'ensemble des écoles hongroises où 15 000 pédagogues enseignaient à quelque 650 000 élèves. De même, 52 gymnases catholiques, 24 réformés, 11 évangéliques et 3 israélites, avec un total de 1718 professeurs, ont passé aux mains de l'Etat.

Il suffira de savoir encore que dans la plupart des villages hongrois coexistaient trois écoles de confession différente, sans rapports entre elles, pour imaginer l'énorme effort d'organisation que la nationalisation des écoles confessionnelles — mesure qui a rencontré une très forte opposition des milieux catholiques — va exiger du gouvernement, tant pour le regroupement des classes que pour l'adaptation du corps enseignant et pour les constructions nouvelles et la fourniture du matériel scolaire.

Parallèlement à cette nationalisation, la Hongrie vient d'introduire l'école unique qui bouleverse aussi de fond en comble l'ancienne conception du système scolaire. Nous devons à l'amabilité d'un collègue hongrois de Budapest les précisions qui suivent :

#### Ancienne organisation scolaire

| 6 ans                                         | 10 ans                        | 14 ans                     | 18 ans                        |
|-----------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| Ecole primaire<br>4 classes<br>de 6 à 10 ans. | Lycée<br>de 10                | 8 classes<br>à 18 ans      | Université<br>toutes facultés |
|                                               | Ecole prim. sup.<br>4 classes | Ecole<br>de commerce       | Faculté économ.<br>ou agraire |
|                                               | Ecole primaire<br>supérieure  | Ecoles<br>techniques spéc. | Impasse                       |
|                                               | Classes<br>de répétition      | Impasse                    |                               |

Dans cet ancien système, après les 4 ans d'école primaire, on pouvait passer soit à l'école primaire supérieure (Bürgerschule) de caractère surtout pratique, soit au lycée qui conduisait au baccalauréat donnant accès à toutes les facultés de l'enseignement supérieur.

En sortant de primaire-supérieure, l'élève pouvait entrer soit dans une école de commerce de 4 ans, délivrant un baccalauréat commercial,

soit dans une école technique de 3 à 4 ans. Le baccalauréat commercial ne donnait accès qu'à la faculté économique ou agraire, formant une section à part dans le cadre de l'Université.

Quant aux élèves qui ne voulaient pas poursuivre des études après l'école primaire, ils entraient dans les classes de répétition pour lesquelles on avait créé les 5e et 6e, puis plus tard les 7e et 8e classes primaires. C'était là le cas de la grande majorité des enfants de la campagne puisque les villages n'avaient ni classes primaires supérieures, ni lycée.

### Nouvelle organisation scolaire

| 6 ans                      | 14 ans                                           | 18 ans                                  |
|----------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Ecole générale à 8 classes | Lycée 4 ans                                      | Université<br>Enseignement<br>supérieur |
|                            | Ecole de commerce<br>technique ou spéc.<br>4 ans |                                         |

Dans ce système, tous les enfants suivent les 8 classes de l'école générale de 6 à 14 ans, ceci dans toute la Hongrie. On vise ainsi à supprimer les différences dans la formation de base qui étaient considérables, autrefois, à partir de 10 ans. Ce n'est qu'à partir de 14 ans, moment où cesse la scolarité obligatoire, que l'enseignement se différencie. Le lycée et les écoles de commerce ou techniques délivrent un bachot donnant accès à n'importe quelle faculté.

La réforme supprime les impasses de l'ancien système et crée pour chacun, en partant de n'importe quelle école, la possibilité d'entrer à l'Université. Elle vise au nivellement social en effaçant les différences dues à une formation intellectuelle très diverse. Elle tend à augmenter fortement, dans l'enseignement supérieur, les représentants des classes paysanne et ouvrière qui forment le 67 % de la population et n'étaient représentées jusqu'ici que par le 3 % du total des étudiants.

**Difficultés.** — On se doute que la mise en œuvre du nouveau système se heurte à d'immenses difficultés pratiques. C'est ainsi qu'on ne saurait, en quelques mois, disposer d'un corps enseignant répondant aux nouvelles exigences.

Des instituteurs primaires enseignent dans les 4 premières classes de l'école générale. Dans les classes V, VI, VII et VIII on emploie des professeurs de lycée, des maîtres primaires-supérieures, des maîtres primaires, donc un corps enseignant de formation très diverse. Si la situation n'est pas trop grave dans la capitale, il n'en est pas de même dans les villages. On ne trouve pas toujours le personnel capable d'enseigner les diverses branches facultatives. C'est en particulier le cas pour les langues étrangères, car la plupart des instituteurs ne possèdent que quelques notions d'allemand. D'autre part, il ne faut pas oublier que la guerre a passé sur le pays et que le problème des locaux se pose aussi d'une manière impérieuse.

### Répartition des disciplines et tableau des leçons hebdomadaires à l'école générale

| <i>Branches obligatoires</i>                              | Nombre de leçons données par semaine<br>dans chaque classe |    |     |    |    |    |     |     |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|----|-----|----|----|----|-----|-----|
|                                                           | I                                                          | II | III | IV | V  | VI | VII | VII |
| 1. Religion . . . . .                                     | 2                                                          | 2  | 2   | 2  | 2  | 2  | 2   | 2   |
| 2. Hongrois . . . . .                                     | 10                                                         | 11 | 13  | 14 | 6  | 6  | 5   | 5   |
| 3. Histoire . . . . .                                     | —                                                          | —  | —   | —  | 2  | 2  | 2   | 2   |
| 4. Géographie . . . . .                                   | —                                                          | —  | —   | —  | 3  | 3  | 2   | 2   |
| 5. La vie de l'homme, hygiène,                            | —                                                          | —  | —   | —  | —  | —  | 2   | 2   |
| 7. Physique . . . . .                                     | —                                                          | —  | —   | —  | —  | —  | 3   | —   |
| 8. Chimie . . . . .                                       | —                                                          | —  | —   | —  | —  | —  | —   | 3   |
| 9. Arithmétique, géométrie .                              | 5                                                          | 5  | 5   | 5  | 3  | 3  | 3   | 3   |
| 10. Dessin . . . . .                                      | —                                                          | 2  | 2   | 2  | 2  | 2  | 2   | 2   |
| 11. Chant . . . . .                                       | 2                                                          | 2  | 2   | 2  | 4  | 4  | 2   | 2   |
| 12. Education physique . . .                              | 2                                                          | 2  | 2   | 2  | 2  | 2  | 2   | 2   |
| 13. Causeries libres . . . .                              | —                                                          | —  | —   | —  | 1  | 1  | 1   | 1   |
| <i>Total</i> . . . . .                                    | 21                                                         | 24 | 26  | 27 | 25 | 25 | 26  | 26  |
| <i>Branches facultatives</i>                              |                                                            |    |     |    |    |    |     |     |
| 14. Exercices pratiques d'agri-<br>culture . . . . .      | —                                                          | —  | —   | —  | 3  | 3  | 3   | 3   |
| 15. Travaux manuels, garçons                              | —                                                          | —  | —   | —  | 3  | 3  | 3   | 3   |
| 16. Branches commerciales et<br>sténographie . . . . .    | —                                                          | —  | —   | —  | 3  | 3  | 3   | 3   |
| 17. Travaux ménagers, filles .                            | —                                                          | —  | —   | —  | 3  | 3  | 3   | 3   |
| 18. Langues : anglais, fran-<br>çais, allemand ou russe . | —                                                          | —  | —   | —  | 3  | 3  | 3   | 3   |
| 19. Musique et chant choral .                             | —                                                          | —  | —   | —  | 3  | 3  | 3   | 3   |
| 20. Dessin géométrique . . .                              | —                                                          | —  | —   | —  | 2  | 2  | 2   | 2   |

Le nombre peu considérable des heures obligatoires et l'introduction de branches facultatives permettent de s'adapter au mieux des circonstances locales. Le villageois choisira de préférence les exercices agricoles, le citadin les disciplines commerciales ou l'étude des langues.

Chaque élève peut choisir deux branches facultatives, le temps consacré à ces disciplines ne pouvant excéder 6 heures par semaine.

**Gratuité.** — L'enseignement est gratuit dans les écoles générales, donc jusqu'à 14 ans. Toutefois, les parents doivent payer les livres et les cahiers. L'Etat s'efforce de les procurer gratuitement aux pauvres, mais n'y parvient pas toujours en raison des difficultés financières.

L'organisation des lycées et autres écoles moyennes est encore en pleine réorganisation.

**Collèges populaires.** — Pour permettre aux jeunes gens d'origine

ouvrière qui n'ont pas passé, sous l'ancien système, par l'école secondaire, d'avoir accès aux études supérieures, il vient d'être créé à Budapest et dans six centres industriels, des cours spéciaux, d'une durée d'un an, qui permettent aux élèves satisfaisant aux conditions de l'examen de fin de cours, de continuer leurs études au gymnase (lycée), dans les classes normales. Les frais d'études et d'entretien à domicile sont supportés par l'Etat.

**Organisations de jeunesse.** — Toute la jeunesse, jusqu'à 18 ans, est enrôlée dans l'Association nationale des écoliers. Les organisations scouts ont été dissoutes. A côté de l'Association des écoliers existe le mouvement des pionniers qui a été créé dans tous les pays d'Europe orientale. Dans l'A.N.E., à partir de 14 ans, il existe plusieurs sections : littéraires, touristiques, etc., dans lesquelles les jeunes peuvent entrer suivant leurs goûts.

### LE LIVRE DE LECTURE EST-IL RESPONSABLE ?

On parle beaucoup dans nos milieux pédagogiques du danger des mauvaises lectures pour nos enfants. Notre rédacteur a ouvert sur ce sujet une enquête fort intéressante dont on a pu lire les résultats dans un précédent numéro. M. le pasteur Ferrari a consacré dans le « Semeur vaudois » un article sur le même thème. Enfin le collègue Chevalley donne dans l'« Educateur » du 4 décembre le compte rendu d'une séance d'information visant à renseigner les journalistes sur cette importante question.

Le danger est certainement sérieux, et s'il convient, comme en tout, de mesure garder, l'on peut se réjouir cependant en pensant que tout éducateur digne de ce nom est convaincu maintenant qu'une action générale et positive s'impose. Mais plus que les milieux pédagogiques, acquis d'avance, si l'on peut dire, à cette idée, c'est le grand public et les parents en particulier qu'il faut intéresser à cette tâche.

Notre propos d'aujourd'hui voudrait présenter une autre face du même problème. La ruée de nos écoliers sur les hebdomadaires de kiosques, journaux à images et autres Tarzâneries prouve au moins une chose : il existe des lectures susceptibles de capter et de retenir l'attention de nos enfants. Ce que nous sommes parfois incapables de faire dans nos leçons de lectures, la littérature de bas-étage le réussit. C'est là, quelque humiliation que nous puissions en avoir, un fait dont on peut tirer quelque enseignement.

L'enquête de M. Chabloz confirme ce que nous savions déjà : si les histoires de bagarres, de crimes et de sang ont une telle faveur, c'est qu'elles flattent bassement certains instincts. Nous ne disons pas « mauvais instincts », les instincts, en effet, n'étant ni bons, ni mauvais. Ils existent... et il appartient aux éducateurs de sublimer leurs élans et d'utiliser leurs énergies.

Or, on trouve à la base de ce goût de l'être humain — tant enfant qu'adulte — pour les récits d'action et d'aventures, un besoin tout à fait naturel de réalisme et un besoin non moins légitime d'évasion.

N'avons-nous pas dès lors le droit — et peut-être le devoir — de nous demander si la littérature scolaire (bibliothèque et livres de lectures) tient suffisamment compte de ces données ?

La question étant posée, il faut y répondre non. Nous refusons à nos élèves ce que nous nous accordons à nous-mêmes. Comment s'étonner dès lors que nos écoliers se détournent de lectures qui sont loin de les captiver pour suivre les aventures du détective Torchecouenne, les crimes de Jo-la-Terreur, les exploits de l'homme-singe Tarzan ?

Laissons de côté aujourd'hui la question de la bibliothèque qui mériterait à elle seule un article spécial pour nous arrêter plus particulièrement sur la conception qui préside au choix des lectures de nos anthologies du degré supérieur. (Nous parlons des manuels primaires de Suisse romande.)

Se basant sur des principes en apparence excellents, mais la plupart du temps vagues et imprécis, les auteurs de manuels de lectures semblent avoir tenu le raisonnement suivant :

Nous devons préparer l'enfant à la vie. Choisissons donc des textes qui le mettent en contact avec un ou deux des problèmes de l'adulte (en général problèmes d'ordre professionnel). Il faut développer son sens du beau. Donnons-lui beaucoup de textes descriptifs. Pour les élèves plus avancés, il ne faut pas oublier de développer leur goût littéraire en les plaçant devant quelques beaux textes classiques. Comme il n'est pas permis d'ignorer les principales écoles et les grands noms de la littérature française, nous mettrons enfin nos meilleurs écoliers en présence d'écrivains représentatifs de beau style et de nobles idées. Ainsi nous formerons des hommes soucieux d'élever leur esprit et d'améliorer leur langage.

Or voilà bien ce que nous tenons pour le type du raisonnement intellectueliste, non basé sur des faits. Mais il y a plus ; tout se passe comme si l'exposé de principes ci-dessus se terminait comme suit :

« Malheureusement, n'ayant pas suffisamment de morceaux malgré tout pour faire un livre de lectures épais et digne de ce nom, nous allons boucher les trous avec d'abondants textes géographiques, historiques, civiques... et scientifiques. »

Regrettons en tout premier lieu que la grande confusion entre le savoir et la culture subsiste chez quelques pédagogues de nos sphères officielles. Chacun connaît la distinction qu'ont établie entre ces deux notions Rabelais et Montaigne et nous n'aurons pas l'outrecuidance d'y revenir. Disons simplement que la culture ne s'enseigne pas, mais s'acquiert ; et que si l'on veut faciliter cette acquisition chez nos élèves, il faut les mettre en des conditions telles que leur être tout entier — et non uniquement leur intelligence ou leur docilité — donne son adhésion à la méthode de travail du maître, et à la matière enseignée.

En ce qui concerne la lecture en particulier, un texte doit être saisi, non seulement par l'esprit, mais encore par tout le côté affectif (sensibilité, imagination) beaucoup plus important dans l'assimilation d'un morceau littéraire que ne l'est le côté purement intellectuel.

Il semble d'autre part que la Peur — avec un grand P — soit, consciemment ou non, la fréquente inspiratrice du choix de nos textes de lectures. On craint les problèmes, on fuit les questions épineuses qui feront que le maître sera obligé peut-être de réfléchir, de discuter avec ses

élèves, de prendre parti. Bref, nous n'osons prendre nos responsabilités. Laissons de côté le grand problème de l'éducation sexuelle, non résolu, et qui nous oblige à abandonner une multitude de beaux textes qui seraient pourtant bien propres à apporter leur contribution à la sublimation de l'amour chez l'adolescent. Ce qui est plus grave, c'est que nous négligeons les lectures qui mettent l'enfant en face de ses véritables problèmes, j'entends en face de ses problèmes *d'enfant*. Or, ce sont là les textes qui seraient authentiquement les textes de culture, parce qu'ils ouvrent des perspectives, éclairent d'une certaine lumière les activités extérieures de l'enfant, leur donnent un sens précis, lui fournissent enfin aide et conseil, réconfortent de leur sympathie ses expériences intimes. Textes sur la famille, la vie sociale, le sport, la camaraderie, l'amitié, les loisirs sur les contradictions intérieures et les mille aspects de l'âme enfantine.

Car c'est chaque fois qu'il y a problème, donc discussion, réflexion, prise de position, que l'éducateur fait du bon travail. Mais il est évidemment plus reposant de lire un texte sur le *lac de Morat* ou la *prairie en fleurs*.

En conclusion, nous croyons donc qu'il faudrait faire des coupes substantielles dans les morceaux documentaires, descriptifs ou trop purement littéraires. A la place, nous mettrions les textes traitant les thèmes de l'enfance et de l'adolescence. La littérature moderne nous en offre des quantités et de fort bons. Il suffit de choisir les meilleurs parmi les maîtres. Daudet, A. France, Ph. Monnier, J. Romains, Martin du Gard, R. Rolland, Mauriac, Renard, Marc Bernard, pour n'en citer que quelques-uns, sont à cet égard des sources abondantes.

Puis nous accueillerons généreusement et sans arrière-pensée la littérature d'évasion. Sa valeur n'est plus contestée. Il n'est pas de notre intention d'en faire ici l'apologie. Elle contribuera à développer chez nos élèves l'imagination, le sens du relatif, l'humour, elle offrira un exutoire à ce besoin d'aventure, de risque et de combat qui existe en chacun de nous, et dans l'âme enfantine plus qu'ailleurs.

St-Exupéry, Pierre Mac Orlan, Maupassant dans un sens, Mérimée et Stendhal peut-être, tout une série d'Anglo-Saxons admirablement traduits au premier rang desquels il faut mettre Kipling et Stevenson susciteront chez nos élèves, si nous savons leur en présenter de courts et vivants extraits, le désir d'en connaître davantage.

Alors nos anthologies, lourdes de matières, chargées de vraie poésie deviendront pour les élèves des livres aimés. Nous en aurons fait des instruments de vraie culture et non des encyclopédies de vain savoir. Alors s'éveillera peut-être chez nos enfants le goût durable de la bonne lecture. Et l'adulte aura soin de lui-même.

Georges Annen.

Participez à nos  
**VOYAGES A LA SCALA, MILAN:**

départ chaque samedi à midi, retour le dimanche soir. Demandez le répertoire complet de la saison d'opéra à l'Agence **TOURISME POUR TOUS**, 3, place Pépinet, Lausanne.

# Châtel-St-Denis

Station idéale pour courses scolaires à ski  
Sur annonce: rabais sur les deux monte-pente  
qui fonctionnent en permanence

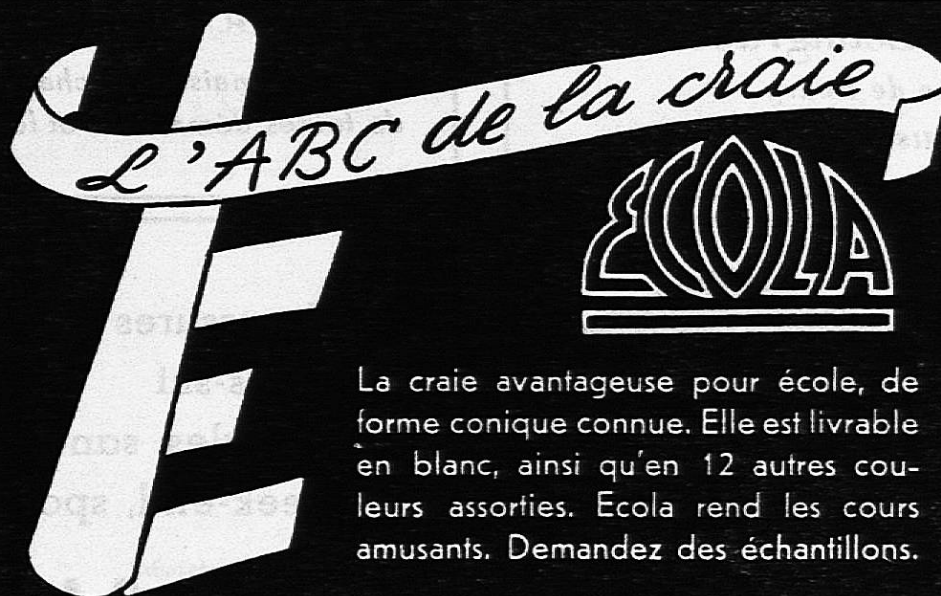
**BUREAU OFFICIEL DE RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONE 5.90.35**

## *Les champs de ski du* **Jura**

*sont accessibles rapidement et agréablement  
par le*

*chemin de fer électrique*

**d'Yverdon à Ste-Croix**



La craie avantageuse pour école, de  
forme conique connue. Elle est livrable  
en blanc, ainsi qu'en 12 autres cou-  
leurs assorties. Ecola rend les cours  
amusants. Demandez des échantillons.

Plüss-Staufer S. A., Oftringen.

## La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit  
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-  
tion aux affaires qui lui sont confiées.

6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
B e r n e  
-----

J. A. - Montreux

**MUTUELLE**  
VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents  
Lausanne

**CONDITIONS DE FAVEUR  
AUX MEMBRES DE LA S.P.V.**

Demandez conseils et renseignements à  
**P. Jaquier, inst.,** Route de Signy, **Nyon**

*Un cadeau  
qui fait plaisir*

**«La tourte du Dézaley»**

*Une fine spécialité vaudoise*

**H. Leimgruber & Cie**

*Rue de Bourg  
Lausanne*

POMPES FUNÈBRES



*Pl. Palud, 7 Tél. 29.201*

H. LADOR, Dir.

*La maison se charge  
de toutes démarches et formalités*



**Chaussures d'intérieur  
Après-ski  
Sandales, sandalettes  
Week-end, sports**

**Manufacture Veveysanne de Pantoufles S. A. Vevey**

Un bon cigare de l'industrie romande

*fort et léger*

**CIGARE DE MONTHEY**  
**DE LAVALLAZ & Cie S. A., MONTHEY**

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S.A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux llb 379

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50 Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

# PATEK PHILIPPE & C°

## GENÈVE

*La Manufacture d'Horlogerie  
de haute précision*

22, Grand-Quai

## *Comptoir des Tissus*

*Molard* GENÈVE

*Rien que des tissus, mais tous les tissus*

### **LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND**

des Unions Chrésiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue  
*recommande ses restaurants à*

**Colombier** (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

**Lausanne** Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 2 50 39.

**Neuchâtel** Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

*La bonne adresse pour votre ameublement*

**Choix de 100 mobiliers neufs  
du simple au luxe**

**MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR**

*Meubles occasion provenant des échanges, à bon compte. Exposition séparée. Magasin face église des Terreaux au bt du trot. Métropole.*

**LAUSANNE**



**TOILERIES - TROUSSEAUX**

**100 % pur**

Envois d'échantillons sur demande

**André Goetschel** St-François 12 bis - LAUSANNE  
Téléphone 2 06 11

**MANERA & Cie LAUSANNE**

CAFÉS «Le Caféier»

***Le plus grand choix de la région***

*Maison fondée en 1897*



**CHAUSSURES  
A L'ÉTOILE  
ED. NICOLE S.A. VEVEY**

**L'indépendance** commence par l'épargne

**L'épargne** exige la sécurité

**La sécurité** s'obtient par des placements de premier ordre

Pour toutes vos opérations, adressez-vous au

## **Crédit Foncier Vaudois**

auquel est adjointe la

### **CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

garantie par l'Etat

**LAUSANNE** - 36 agences dans le canton de Vaud

#### **POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE DE CLASSE**

souscrivez un abonnement à l'Ecolier Romand, Fr. 3.50, et demandez une reliure cartonnée (prix spécial pour les bibliothèques scolaires Fr. 1.50), ch. post. II 666.

**À n'importe quel moment, vos élèves peuvent s'abonner à  
L'ECOLIER ROMAND**

Aux amateurs de dessin et de peinture, signalez le concours ouvert jusqu'au 10 février: colorier le dessin du « cirque » paru dans le beau numéro en couleurs du 15 janvier.

## **LE BRASSUS** VALLÉE DE JOUX

### **Le télé-ski des Mollards**

vous transporte en 6 minutes à 1400 m. d'altitude, à proximité du Marchairuz et du Mont Tendre, région idéale pour le ski. Les possibilités de descente sont multiples; quatre à cinq pistes ont été judicieusement tracées. Des débutants aux compétiteurs, chacun sera satisfait.

**TARIFS:** 1 montée, Fr. 1.— Enfants 0.50.

Abonnements.

Facilités accordées aux membres du corps enseignant et aux écoles.